



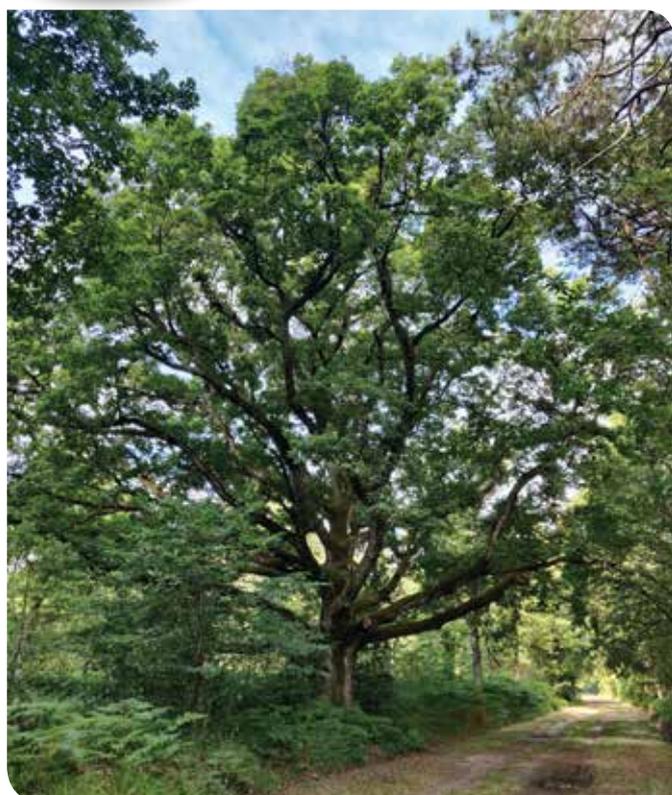
Mairie : 5 place de la Foucaudière, SAINT-SAUVEUR
86100 SENILLÉ SAINT-SAUVEUR
Tél. 05 49 23 03 77 • Mél : mairie@senille-st-sauveur.fr

COMMUNE DE



Senillé Saint-Sauveur

Mairie Annexe : 2 place de la Mairie, SENILLÉ
86100 SENILLÉ SAINT-SAUVEUR
Tél : 05 49 93 65 14 • Mél : mairie-annexe@senille-st-sauveur.fr



Ménette légende ou réalité ?

Née en 1885, la petite Marie à qui l'on demandait son prénom répondait « Ménette » et ce surnom ne l'a plus quitté. Dans les années 1950-1960, Ménette fut la comptable de la boulangerie coopérative de St-Sauveur. Toujours dans les années 1950, un incendie a ravagé les bois de St-Sauveur mais a épargné ce chêne qui se trouvait sur une parcelle appartenant à Ménette. L'appellation du « Chêne à Ménette » est probablement née à cette occasion... Décédée en 1971, Ménette, de son vrai nom Marie-Léonide GENINET, repose au cimetière de Saint-Sauveur et nous a laissé un fort joli nom pour ce magnifique arbre !

| | |
|---|----------------|
| Le mot du Maire | page 1 |
| Les finances communales | pages 2 à 4 |
| Marchés, commerces et animations | page 5 |
| Les investissements 2021 | pages 6 et 7 |
| La vie communale | pages 8 et 9 |
| La vie scolaire | pages 10 et 11 |
| Infos nationales | page 12 |

Éditorial

L'année 2021, dans la droite ligne de 2020, a débuté avec la crise sanitaire et ses conséquences humaines et économiques. Pourtant nous devons bien admettre que sur nos territoires ruraux, les contraintes certes existent, mais sont peut-être moins difficiles à supporter. Nous avons, en ce début juin, des raisons d'espérer avec la levée progressive des restrictions.

L'équipe municipale a voté le compte administratif 2020 et le budget 2021, fin février. La situation financière de la commune est saine et une gestion rigoureuse nous permet de financer des travaux d'entretien des routes, d'amélioration des bâtiments et de renouvellement du matériel sans augmenter les taux d'impositions communaux. Chaque projet fait l'objet de demandes de subvention auprès de l'Agglo, du Département et de l'État afin de limiter l'impact des travaux sur notre budget. Vous retrouverez dans les pages suivantes le détail des différentes opérations engagées ou prévues.

Chacun vit, depuis plus d'un an, des relations sociales quasi-inexistantes avec l'arrêt de toutes les manifestations collectives. Cette situation, difficile à vivre pour chacun d'entre nous, génère également une grande inquiétude pour nos associations dont les activités sont à l'arrêt depuis presque 18 mois. Dès à présent, nous sommes auprès de tous les élus et les bénévoles associatifs pour remettre « le train sur les rails ».

Nous tenons également à saluer et remercier tous les personnels, qui dans ces conditions sanitaires difficiles et contraignantes, œuvrent avec efficacité pour préserver un service de qualité dans le respect des règles sanitaires : les enseignantes, les personnels d'animation et de restauration qui assurent l'organisation de l'accueil et l'éducation des enfants dans ce contexte difficile, les agents administratifs qui ont géré les dossiers au jour le jour, y compris en télétravail et enfin, les agents techniques qui ont entretenu et embelli notre cadre de vie, comme à l'accoutumée.

Avec une distribution de colis fin 2020 et des visites ponctuelles, le CCAS maintient une veille permanente sur nos Aînés. Nous poursuivons cette présence afin de limiter l'isolement et conforter les liens qui nous unissent.

Soyez assurés que vos élus ne baissent pas les bras et que la Covid n'a pas entamé leur détermination. Espérons nous retrouver dans la convivialité cet été lors des manifestations programmées !

Le maire : G. PÉROCHON
Le maire-délégué : D. MARTIN

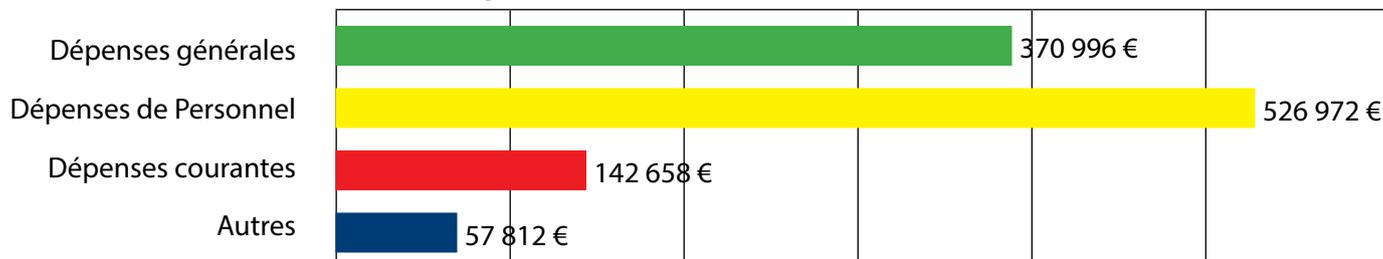
Validation du compte administratif 2020

Établi par notre service comptable et validé par la Trésorerie, le compte administratif 2020 a été adopté, à l'unanimité, le 25 février 2021 par le conseil municipal.

Les Dépenses de fonctionnement :

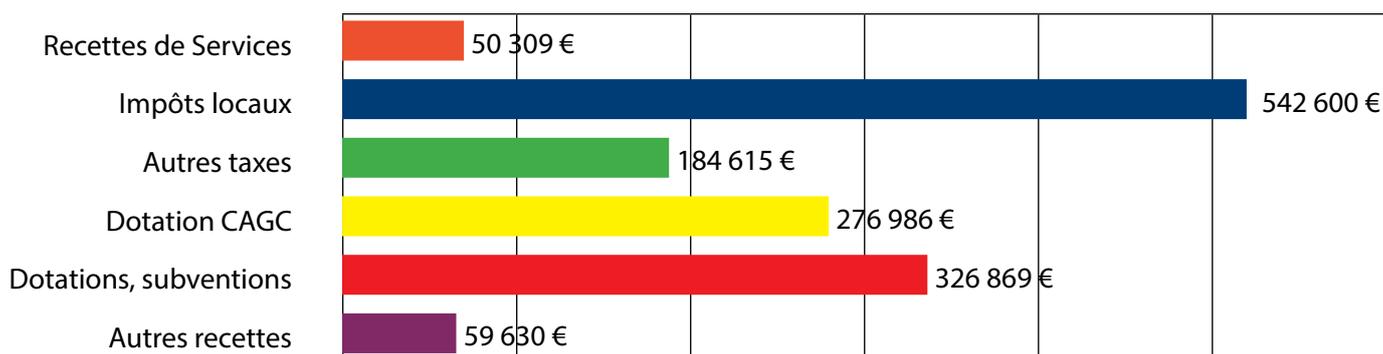
Pour la section de fonctionnement, les dépenses nettes s'élèvent à 1 098 439 € en 2020, en augmentation de 3,84 % par rapport à 2019 (1 057 790 €). Elles sont réparties comme suit :

Dépenses de Fonctionnement 2020



- **Les dépenses générales** sont constituées de l'ensemble des achats et fournitures de fonctionnement courant : fluides, alimentation, fournitures, entretien, assurances, etc... Elles représentent 34 % de nos dépenses. Ce poste est bien maîtrisé malgré des approvisionnements supplémentaires en fournitures liées à la lutte contre la Covid 19 (masques, gels, etc...).
- **Les dépenses nettes de personnel** s'élèvent à 526 972 €, soit 48 % de nos dépenses de fonctionnement. Les 22 agents travaillant dans les différents services représentent 16 **équivalent temps plein (ETP)**. Le montant des dépenses de personnel est en baisse de 3,47 % par rapport à 2019. Ce bon résultat est d'autant plus remarquable que l'année 2020 fut, avec la crise Covid, une année très compliquée pour nos agents.
 - o Les services des mairies assurent les fonctions administratives de la mairie et de la mairie-annexe pour répondre aux demandes des administrés et gérer les tâches administratives (4 ETP).
 - o Les services d'entretien des bâtiments, de la voirie et des espaces verts sont assurés par nos agents techniques (4 ETP).
 - o Le secteur Enfance-Jeunesse, animé par le Coordonnateur, avec les services scolaires de nos 2 écoles, maternelle à Senillé et élémentaire à St-Sauveur, avec 2 ATSEM et les services des cantines, d'accueil et de garderie (6 ETP).
 - o Le Centre de Loisirs pour les activités extrascolaires, du mercredi et des vacances représente 1 ETP mis à disposition de l'Association « La Récré ».
 - o L'animatrice des bibliothèques représente 0,8 ETP.
 - o L'agence postale, pris en charge par La Poste, emploie un agent à mi-temps (0,5 ETP).
- **Les dépenses de gestion courantes**, 142 658 €, sont principalement constituées des indemnités, cotisations sociales et frais de mission, du service incendie (SDIS) et des subventions aux associations. Il faut noter que 12 456 € ont été alloués, en 2020, aux diverses associations de la commune malgré l'arrêt des activités lié aux restrictions et mesures barrières. Nous soutiendrons les associations en 2021 afin de les aider à redémarrer leurs activités dès que les conditions sanitaires le permettront.
- Enfin, la commune de Senillé St-Sauveur est peu endettée, avec des **frais financiers** annuels de 6 000 €, sur le bâtiment socio-culturel et un tracteur. Ce faible endettement, en fin de remboursement pour le tracteur (dernière annuité en 2021) et le centre socio-culturel (dernière annuité en 2026), nous permettra de recourir à un nouvel emprunt pour financer le projet structurant important du futur hébergement touristique-restaurant en 2021.
- Les amortissements du matériel et des installations pour 40 527 €

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2020 s'élèvent à 1 441 009 €.





- Les recettes des services et ventes (cantine, locations de salles...) sont de 50 309 €.
- Les impôts locaux (TH, TFB et TFNB) représentent 542 600 €, soit 37,6 % des recettes.

Conformément à nos engagements, les taux communaux des impôts locaux ont été maintenus sans augmentation en 2020. Ils seront reconduits en 2021.

| Impôts locaux Senillé St-Sauveur 2021 | |
|--|------------------------|
| Taxe communale sur le Foncier Bâti (TFB) | 15,33 % ⁽¹⁾ |
| Taxe sur le Foncier non-Bâti (TFNB) | 37,30 % |

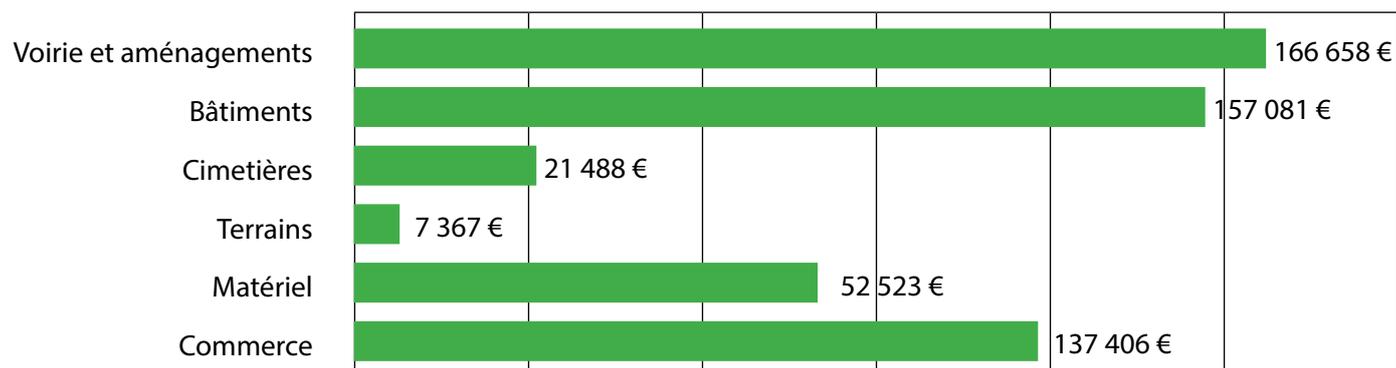
- Les fonds de péréquation et taxes sur les installations s'élèvent à 184 615 €
- Les taxes et compensations de l'intercommunalité (CACG : Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut) constituent la 3^e ressource de fonctionnement avec 276 986 €
- Les dotations et subventions de l'État se sont élevées en 2020 à 326 869 €
- Enfin, des recettes diverses complètent le fonctionnement à hauteur de 59 630 €

La section de fonctionnement dégage donc un excédent de 348 570 € qui permet de financer les investissements. Cet excédent est complété par le report des excédents antérieurs.

(1) Ce taux est complété, à hauteur de 17,62 %, par un reversement du département destiné à compenser la suppression de la taxe d'habitation.

Section d'investissement :

Nous avons consacré 542 995 € aux investissements en 2020 :



- Les travaux de voirie et aménagements ont été réalisés pour un montant de 166 658 € : réfection du chemin de Huppeloup, voiries communales des Fontenelles, de Bois Millet, et des Frelonnières et autres entretiens ponctuels de zones dégradées.
- Les bâtiments communaux ont été entretenus et rénovés, pour 157 081 €, dont la toiture de l'école maternelle (36 167 €) et les travaux de remise aux normes des caves des Jardins du Coeur (96 325 €). Il faut noter que pour ces différents investissements, la commune a sollicité des subventions de la CAGC et du département de la Vienne.
- Les 2 cimetières ont été aménagés avec l'installation d'un nouveau colombarium et de cavurnes dans chacun pour 21 488 €.
- L'acquisition de matériel, outillages et équipements s'élève à 52 523 € : renouvellement de matériel informatique et téléphonique, d'un véhicule, équipement des stades, matériel divers...
- Enfin, les études préalables du projet commerce et les travaux obligatoires de désamiantage ont été autofinancés à hauteur de 137 406 €.

C'est donc un total de 542 995 € qui a été investi sur notre territoire en 2020 sans recours à l'emprunt.

En recettes d'investissement, notre autofinancement a été complété par le remboursement de TVA 2019 (FCTVA) pour 80 843 € et des subventions pour 91 296 €.

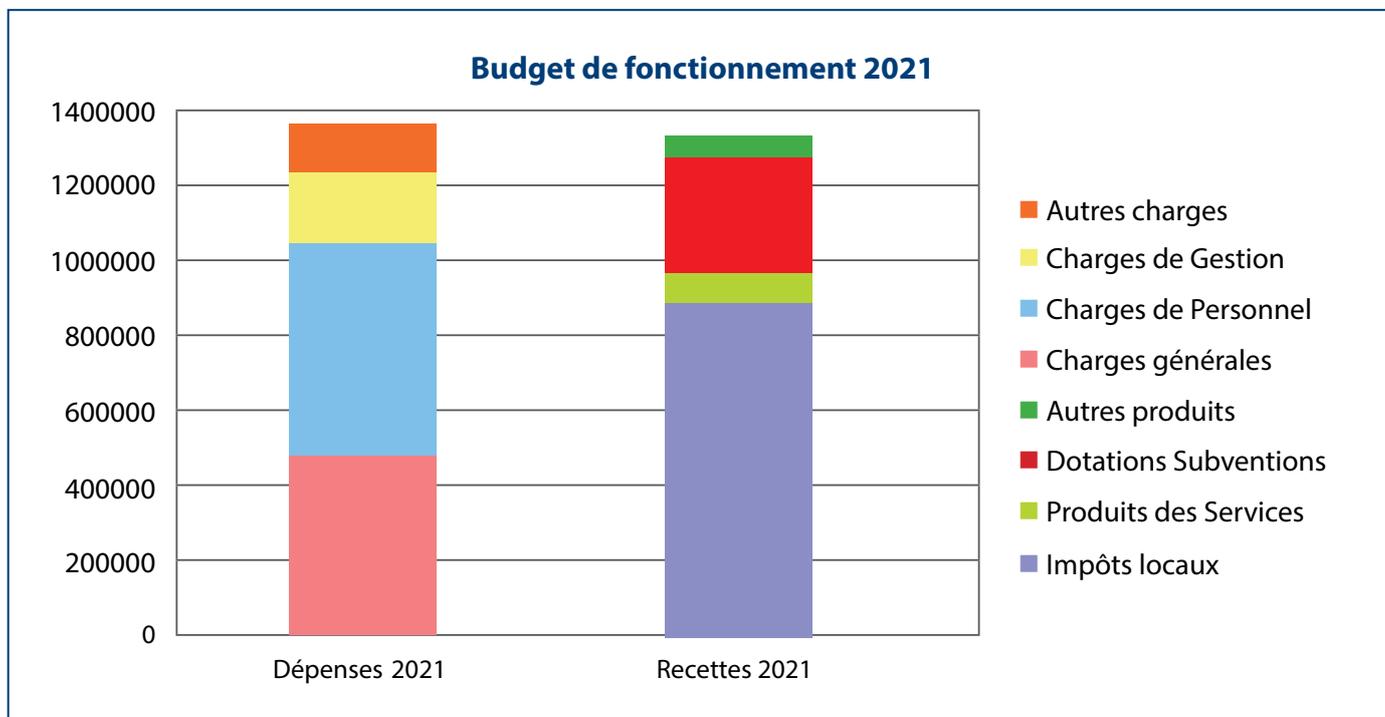
La situation financière fin 2020 est donc satisfaisante avec un excédent global, fonctionnement et investissement de 283 721 €.

Vote du budget 2021

Le budget 2021 a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal le 25 février 2021.

Budget de fonctionnement :

Construit sur les mêmes bases qu'en 2020, il prévoit des dépenses et des recettes de fonctionnement à hauteur de 1 384 570 €.



La maîtrise de ce budget de fonctionnement prévoit de virer à la section d'investissement 531 374 € afin de financer les travaux 2021.

Section investissement :

Les dépenses d'investissements seront essentiellement consacrées en 2021 pour :

- **La voirie**, (250 986 €) afin de poursuivre l'entretien et l'amélioration de la voirie communale, la sécurité et la signalisation avec aménagements des routes et trottoirs.
- **Les bâtiments communaux et divers travaux** (215 000 €) avec un programme d'économie d'énergie à l'école élémentaire : changement des fenêtres et isolation des combles. Le logement de la rue de l'Église à St-Sauveur sera également rénové ainsi qu'un mur de soutènement qui doit être réparé, par mesure de sécurité, place de l'Église à Senillé.
- **Les cimetières** de nos 2 territoires verront leur aspect changer en profondeur à la fin de l'été avec la végétalisation des surfaces actuellement gravillonnées. Cette mesure est liée à l'évolution de la réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires. Le coût est prévu pour un montant de 23 000 €.
- En ce qui concerne **le matériel** le renouvellement d'une tondeuse autoportée est prévu ainsi que divers outils d'entretien. Des aménagements extérieurs : bornes incendie, tables et mobiliers, aménagement de points de collecte des ordures ménagères sont également prévus.
- Enfin, **le projet de réhabilitation du commerce-restaurant**, place de la Foucaudière rentre, cette année, dans sa phase de réalisation avec des travaux commencés depuis fin janvier et prévus pour durer toute l'année 2021. Le budget voté s'élève à 1 029 941 €. Ce montant sera couvert par des subventions pour plus des 2/3. La part communale sera financée par le recours à l'emprunt bancaire, ce que permet notre situation financière saine. Ainsi, aucun autre investissement ne sera impacté par ce projet important. Nous aurons l'occasion d'en reparler durant l'année 2021.

Au total, c'est **un prévisionnel de 2 340 966 € qui est fléché vers l'investissement cette année** sur le territoire communal.



Marché fermier de Saint-Sauveur : Le plébiscite des circuits courts



En dépit de la crise sanitaire, et dans le respect des gestes barrières, le marché fermier de Saint-Sauveur a répondu présent chaque dernier vendredi du mois pour les habitants de la commune avides de produits frais, locaux et de qualité. En début d'année 2021 le food-truck de la Cafetière et la rôtisserie de poulets fermiers de Charly LEVRAULT sont venus compléter l'offre de chalandage déjà conséquente. Nous attendons avec impatience de nous retrouver autour d'un « rosé pamplemousse » à la buvette du Comité d'Animation, pour renouer ces liens sociaux qui nous manquent tant. Liste des producteurs :

- Elisabeth et Jérémie CORNU : viande ovine et charcuterie porcine maison.
- Béatrice et Philippe MARTIN : huiles et viande bovine Salers. En complément poulets du GAEC de la Croix Blanche.
- Philippe MEMETEAU : viande bovine au détail ou en colis de viande, de produits transformés.
- Charly LEVRAULT : poulets rôtis, entiers ou par moitié, poulets fermiers jaunes et label rouge.
- Alice et Nicolas BARON : production de pâtes artisanales.
- Philippe NICOLAS : charcuterie artisanale.
- Le Panier de la GRILLERIE : production maraîchère, des légumes que vous mangerez au gré des saisons.
- Jean-Pierre MALBRAND Safran de Filsoie en Vienne : producteur de safran.
- Corinne LHOSTE : élevage et transformation d'escargots.
- Fromagerie PETITSIGNE : fromages de chèvre, vins du Poitou et bière de Neuville.
- Oriane LAUER : confitures avec ses Pots gourmands.
- La Maison BOURBON : torrificateur, cafés, thé, cadeaux, machines.
- Dépôt de pain : « Les Délices » de Saint-Sauveur.

La liste des participants à notre marché est susceptible d'évoluer...

Réouverture du dépôt de pain

Le dépôt de pain de Saint-Sauveur, rue de l'Église, a rouvert ses portes le vendredi 26 février 2021 sous la direction d'Olivier ZITTE qui connaît déjà bien notre commune. En effet, il assure une tournée de livraisons sur Saint-Sauveur. Après son apprentissage en pâtisserie au sein de l'entreprise de M. LAFOND, il a dirigé pendant 10 ans une boulangerie-pâtisserie dans le Sud Vienne avant de s'installer à Oyré en 2019.

Il vous propose différents types de pain (tradition, céréales, complet, campagne...) élaborés essentiellement à partir de matières premières locales ainsi que des viennoiseries et de la pâtisserie. Pour éveiller vos papilles et votre curiosité, à chaque saison un nouveau pain sera élaboré. Bien évidemment la tournée assurée sur Saint-Sauveur est maintenue, ainsi que l'activité sur Oyré. Vous serez accueillis aux jours et horaires suivants : lundi – mardi – mercredi – vendredi et samedi de 7h30 à 12h30. Dimanche de 7h à 13h. Fermeture hebdomadaire le jeudi. Pour toute commande par téléphone : 05 49 02 60 60.

M. ZITTE est présent sur le marché fermier chaque dernier vendredi du mois, place de la Foucaudière à St-Sauveur. Il vous réserve son meilleur accueil.



Retour des animations de l'été !

Après plus d'une année de confinement et de contraintes sanitaires nous devrions retrouver, avec encore plus de joie, les animations qui rythmeront la période estivale :

- Le 11 août se déroulera, sur le territoire de Senillé, la randonnée organisée avec l'Agglo de Grand Châtelleraut.
- Le 19 août, les « Bistrot-Guinguette » se poseront à Saint-Sauveur. Le temps d'une soirée, tout en dégustant un repas sur place, le groupe GUARANA vous transportera dans l'ambiance des musiques brésiliennes.
- Bien évidemment, le marché fermier de Saint-Sauveur accueillera les habitués et les vacanciers, les vendredis 25 juin, 30 juillet et 27 août.

Nous ne sommes pas en mesure, à ce jour, de vous communiquer les règles sanitaires qui seront applicables aux différentes manifestations annoncées. Nous vous tiendrons informés des conditions d'organisation validées par la préfecture, dès que nous en aurons connaissance. Par ailleurs, il est possible que d'autres manifestations, à l'initiative des associations, voient le jour. Vous en serez informés sur Citykomi et le site internet de la commune.

Pour rappel, plus de 70 km de chemins de randonnée sont en cours de balisage sur l'ensemble de la commune. Les randonneurs, débutants ou confirmés trouveront « chaussures à leurs pieds » ; Toutes les informations nécessaires à la préparation de vos circuits sont disponibles sur les panneaux municipaux, sur les sites internet de la commune ou de l'agglo de Châtelleraut. Les tracés sont téléchargeables sur votre smartphone et visualisables avec GPX Viewer.

Investissements prévus et inscrits au budget 2021 :

* **Voirie** : Travaux de réfection de voirie : La Vergnaie, Les Halles, St-Hilaire, Les Groies. Réalisation 2^e semestre 2021. Montant prévu : 220 000 €.

* **Rénovation des bâtiments** : > École élémentaire : changement des portes et fenêtres ainsi qu'isolation complète des combles afin de réaliser des économies d'énergie (85 000 €).

> Remise aux normes et travaux de sécurité dans le logement communal de la rue de l'Église à St-Sauveur (20 000 €).

> Reconstruction du mur de soutènement rue du Berry-Place de l'Église à Senillé (45 000 €).

> Divers autres travaux de rénovation des bâtiments communaux sont programmés pour 20 000 €.

* **Végétalisation des cimetières** : en fin d'été 2021 seront réalisés dans nos 2 cimetières des travaux d'engazonnement à l'hydroseeder afin de transformer l'environnement minéral en environnement végétal et répondre ainsi aux normes environnementales applicables à ces espaces publics. Cette transformation majeure de nos 2 cimetières sera effectuée par une entreprise spécialisée et suivie de très près par notre service technique (12 000 €).

* **Eclairage du parking de la salle de l'Étoile** : afin de sécuriser le parking voitures le long de la route des Petits Prés, l'installation de 4 points lumineux à énergie solaire va être mise en place (13 500 €).

* **Aménagement de la place Vaudreching** : dernière tranche de travaux avec la pose du mobilier d'extérieur, aménagement des terrains de jeux de boules et autres travaux de finition. La rénovation complète de cet espace s'est élevée à 96 000 €.

* **Matériel** : tondeuse, desherbeur à air chaud, réciprocatrice. Nos services techniques seront dotés cette année de matériel d'entretien des espaces verts qui allie efficacité et respect de l'environnement.

* **Commerce-restaurant** : Les travaux de réhabilitation sont commencés depuis la fin de l'année 2020. Ils sont prévus pour durer toute l'année 2021. Après le désamiantage complet du bâtiment, l'entreprise de maçonnerie Cognard réalise durant ce printemps le gros œuvre, qui sera suivi des autres corps de métiers. L'ensemble de ce projet représente un investissement de 1.2 M€, financé par des subventions de Grand Châtelleraut, du département de la Vienne, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'État et de l'Union Européenne à hauteur des 2/3, le solde étant financé par un emprunt bancaire à moyen terme, ce qui permettra à la commune de conserver un équilibre financier sain sans remettre en cause d'autres investissements.



Plusieurs chantiers d'élagage ont été réalisés pendant l'hiver et le début de ce printemps afin d'assurer la sécurité routière et limiter la dégradation des chaussées.

Aménagement de sécurité sur les stades avec installation de filets pare-balls.





Les Jardins du Cœur, installés rue du Dolmen, sur un espace de production de 3 ha de plein-champ complété par 8 serres, ont reçu le 11 mars 2021 la visite de M. Le Sous-Préfet Joselyn SNOËCK juste avant son départ de notre département.

Il fut accueilli par la responsable départementale des Restos du Cœur M^{me} MORICEAU, par M. ABELIN, président de Grand Châtellerault, M. PÉROCHON, maire de Senillé St-Sauveur et M. MARTIN, maire-Délégué.



Cette visite de courtoisie était destinée à faire le point sur l'ensemble des travaux de réhabilitation et de mise aux normes menés depuis 2 ans sur le site et qui permettent aujourd'hui à l'association de produire des légumes destinés aux bénéficiaires du département. De plus, L'État a préservé l'agrément pour dix postes d'insertion.

La commune de Senillé St-Sauveur est fière d'avoir pu contribuer au redémarrage de cette activité, à la fois de production maraîchère bio et de réinsertion.

Investissements matériel :

Plusieurs investissements importants réalisés en 2020 et début 2021 : renouvellement d'une tondeuse autoportée de 1.50 m de large avec possibilité de l'utiliser en scarificateur (42 000 €) ; acquisition d'un desherbeur à air chaud (3 200 €) afin de brûler les végétaux indésirables en bordure de massif ou de trottoir et ainsi répondre aux normes environnementales ; acquisition d'un utilitaire Citroën d'occasion (8 400 €) en remplacement d'un véhicule hors d'état.



Travaux bâtiments :

Mise aux normes des vestiaires du Centre Technique Municipal (CTM) de Senillé, réalisée par les agents techniques.

Aménagement d'un local de rangement des tables et chaises dans la salle de l'Étoile avec installation de toilettes aux normes pour Personne à Mobilité Réduite (PMR).



Place Vaudreching

L'aménagement de la place Vaudreching se termine avec la pose des équipements fitness. Il reste, sur 2021, à implanter du mobilier (tables, poubelles...) pour rendre ce lieu d'activités physiques et de détente aussi agréable que possible. Ces espaces publics appartiennent à tous ! Prenez-en soin !

Focus sur le parc photovoltaïque des " Brandes du Quinchamps "

Implantée sur l'ancien site d'enfouissement des déchets ménagers de la commune de Senillé Saint-Sauveur, la centrale photovoltaïque a permis de valoriser un espace improductif.

Entre le 14 mai 2018, date de sa mise en service, et le 31 décembre 2020, la centrale a produit plus de 32 millions de kWh. Cela correspond à la consommation annuelle (hors chauffage) de 7 200 habitants. 9 847 tonnes de CO₂ ont ainsi été économisées grâce aux 40 120 modules photovoltaïques du site.

En outre, depuis novembre 2020, le parc photovoltaïque de Senillé Saint-Sauveur est le premier en France métropolitaine à être doté d'une batterie de stockage. Pallier à l'intermittence de production des énergies renouvelables est un enjeu de taille et cette nouvelle technologie permettra de lisser la production du parc photovoltaïque en garantissant un approvisionnement de qualité sur le réseau électrique.

Chantier à vocation locale, la centrale a été développée et est exploitée par SERGIES, producteur d'énergies renouvelables basé à Poitiers, filiale de SORÉGIES. Quant aux panneaux photovoltaïques, ils ont été fabriqués à Châtelleraut.

Afin de limiter au maximum son empreinte carbone, SERGIES « emploiera » dans le courant de l'année 2021 des moutons des pâturages voisins pour participer à l'entretien du site.



Qui est SERGIES ?



Créée en 2001 par les communes adhérentes au Syndicat Énergies Vienne, SERGIES est un producteur d'énergies renouvelables profondément attaché aux enjeux du territoire et à l'économie circulaire. Faire travailler des entreprises locales, préserver notre cadre de vie en concertation avec les communes, permettre aux habitants d'investir dans l'énergie de demain grâce au financement participatif, sont les priorités de l'entreprise.

Vous souhaitez en savoir plus sur SERGIES, ses nouveaux projets et ses appels au financement citoyen ? Connectez-vous sur www.sergies.fr

Aidez-nous à vous informer !

La commune de Senillé Saint-Sauveur s'est dotée depuis plusieurs mois de l'application Citykomi, téléchargeable gratuitement sur votre smartphone. Cette application, conçue pour respecter la vie privée, n'exige aucune donnée pour s'abonner. Citykomi facilite la vie quotidienne des habitants en leur apportant en temps réel des informations ou des alertes sur la vie locale : des horaires d'accueil qui évoluent, un chantier qui démarre, l'annonce d'une manifestation associative, les menus de cantines, la recherche de votre animal perdu, l'annonce d'intempéries... Alors n'hésitez plus, téléchargez et abonnez-vous à Citykomi pour être connecté à l'actualité de notre commune.



École maternelle

« Les Petits Noisetiers » : une année riche en projets et innovations

Histoires de Lire : Ce projet, autour de la littérature de jeunesse, intitulé « Monstres et compagnie » permet aux élèves des écoles de la circonscription de Châtelleraut de partager une expérience émotionnelle et une expérience de langage. L'école maternelle offre aux enfants une fréquentation de la langue écrite très différente de l'oral de communication. A travers ce projet et l'étude des quatre ouvrages retenus dans la sélection, les enfants entrent dans une première culture littéraire commune et développent leurs compétences langagières.

En février, les deux classes de l'école ont accueilli Ella CHARBON, auteure et illustratrice d'albums pour enfants. Elle a présenté son métier aux élèves et réalisé une séance de lecture de ses ouvrages dans chaque classe. Les élèves de petite et moyenne section ont mis en scène l'un des albums alors que les élèves de moyenne-grande section ont appris à représenter les émotions et les personnages de l'album « Au secours papa ».

Ce fut une bonne opportunité pour les enfants ainsi qu'une belle rencontre, riche en échanges et productions plastiques.



Graphonémo :

Dans le cadre d'un partenariat entre l'académie de Poitiers, un laboratoire universitaire et l'éditeur MagikEduk, une expérimentation est menée pour comprendre l'effet de l'outil numérique Graphonémo sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Une première recherche a montré qu'un entraînement avec le logiciel Graphonémo facilite l'apprentissage de la lecture chez les élèves de Cours Préparatoire. Aujourd'hui, il s'agit de mener une recherche équivalente avec les classes de Grande Section avec lecture et écriture sur support numérique.

L'expérimentation s'est déroulée sur 7 semaines en janvier et février, proposant 4 activités différentes. Les résultats du test viennent d'être remis au laboratoire.

À terme, cette recherche doit aider les milieux scolaires à mieux appréhender l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en maternelle, et ainsi permettre aux enseignants de bonifier leurs pratiques pour soutenir la réussite des élèves.

Carnaval :

Un carnaval haut en couleur pour cette année particulière où les écoles n'ont pas pu défiler.



École élémentaire

« La grande lessive » du 25 mars



Toute l'école élémentaire a participé à un événement intitulé « La grande lessive ». Cet événement qui a été créé par l'artiste Joëlle GONTIER a lieu 2 fois par an (en mars et en octobre) dans le monde entier. Cela consiste à réaliser des dessins sur un sujet imposé, puis de les exposer en les accrochant sur un fil avec des pinces à linge. Le sujet de mars 2021 était « Les jardins suspendus ». Nous aimerions que pour l'édition d'octobre 2021, les habitants de la commune qui le souhaitent, participent à « La grande lessive », en réalisant et exposant leurs œuvres. Alors à vos crayons, feutres ou pinceaux et rendez-vous en octobre 2021 !

<https://www.lagrandelessive.net/>

Jeudi 11 mars, notre classe a accueilli deux animateurs de l'École d'Arts Plastiques de Châtellerault qui sont venus nous faire découvrir le Land Art (de l'art dans la nature ou avec des choses qui viennent de la nature).

Les deux intervenants nous ont d'abord présenté des œuvres d'art originales qu'ils avaient apportées. Il s'agit d'une photo de l'artiste Nil Udo et d'une gravure de Gérard Taquandi.

Nous avons créé un "arbre refuge" en utilisant plusieurs techniques. On a d'abord peint un fond avec de l'encre de Chine.

Ensuite on a fait du frottage comme l'artiste

Max Ernst, puis on a découpé dans les motifs obtenus des formes d'animaux qu'on a collées dans l'arbre.

Pour terminer, nous avons dessiné des branches dans l'arbre.

Cette matinée a été très intéressante car nous avons pratiqué différentes techniques d'art et nous avons découvert des artistes que nous ne connaissions pas.



La classe des CE1/CE2



Jardin :

Les élèves de maternelle ont décoré les bacs à fleurs fabriqués par les agents techniques de la commune, en utilisant les techniques découvertes lors de l'élaboration des fresques de l'école : tamponnages, pinceaux naturels, empreintes de feuilles et végétaux...



Tenue des élections régionales et départementales en juin 2021



Les élections régionales et départementales prévues initialement en mars 2021 ont été reportées en juin en raison de la crise sanitaire. Elles auront finalement lieu les 20 et 27 juin pour le 1^{er} et 2^e tour. Lors des élections régionales les électeurs vont élire, au scrutin proportionnel à 2 tours avec prime majoritaire, leurs conseillers pour un mandat de six ans. Les domaines de compétences de la région sont les transports dits « régionaux » (TER), l'action économique, les lycées...

Depuis 2013, les élections départementales ont remplacé les élections cantonales. Elles ont lieu également tous les six ans. Deux conseillers, un homme et une femme, sont désormais élus dans chaque canton. L'action sociale, la gestion des collèges, les transports, l'aménagement du territoire, la culture, le tourisme, le sport et l'environnement sont à ce jour les principaux domaines d'intervention confiés au département.

En pratique...

Cette double élection nécessite une organisation particulière : en effet les 2 scrutins, départementaux et régionaux, se dérouleront le même jour, dans 2 espaces distincts dans chacun des 2 bureaux de vote : les

électeurs du territoire de Senillé voteront à la SALLE DU BERRY, tandis que les électeurs du territoire de St-Sauveur voteront à l'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE. Chaque électeur peut voter pour l'une, l'autre ou les 2 élections. Toutes les mesures barrières seront respectées. Vous trouverez à l'entrée de chaque bureau du gel hydroalcoolique et l'ensemble des installations sera désinfectée régulièrement.

Vote par procuration :

Nouveauté 2021 : chaque électeur peut être porteur de 2 procurations.

L'électeur qui donne procuration a plusieurs possibilités pour faire ses démarches :

- Imprimer le formulaire disponible sur internet, puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal.
- Se rendre muni d'un justificatif d'identité à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal, pour remplir manuellement les formulaires disponibles sur place.

Le frelon asiatique, un fléau national



Le frelon asiatique a été reconnu et classé comme nuisible par l'Union Européenne.

Ce sont les endroits abrités du vent et du froid, tels que des débords de toits, granges et abris extérieurs que les « fondatrices » vont choisir pour créer leurs nids primaires, avant de migrer vers la cime des arbres.

Si vous découvrez un nid primaire vide avant l'été, il est probable que la colonie se soit installée dans un arbre, à proximité immédiate ; levez les yeux. Il est fortement déconseillé de détruire un nid par vos propres moyens ! Tirer au fusil dans un nid de frelons est inutile et dangereux !

La destruction des nids d'hyménoptères (frelons communs ou asiatiques, guêpes...) ne relevant pas d'une mission de service public, deux solutions s'offrent à vous :

- Faire appel à la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Vienne) à laquelle adhère notre commune. L'intervention vous sera facturée forfaitairement à 97 €.

Contact : Armand HUGAULT 06 79 73 80 58.

Site fredon.fr/nouvelle-aquitaine

- Faire appel à une entreprise professionnelle privée qui relève de l'activité « Services de désinfection, dératisation et désinsectisation » qui vous facturera sa prestation.

Les sapeurs-pompiers peuvent également intervenir en dernier recours, après identification des critères de risques et d'accessibilité. La prestation fera alors l'objet d'une facturation.

Si vous constatez la présence d'un nid sur le domaine public, merci de le signaler à la mairie ou la mairie-annexe.

| | |
|--|---|
| | Armand HUGAULT Technicien FDGDON 86 Lutte rongeurs aquatiques/hyménoptères |
| | ✉ armand.hugault@na-fredon.fr ☎ 06 79 73 80 58 ☎ 05 49 62 98 40 📍 Site de Mignaloux-Beauvoir 2137 Route de Chauvigny 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR |